



COMMUNIQUE DE PRESSE
Vendredi 5 octobre 2007

La Française des Jeux relance Keno et propose une nouvelle option de jeu : le multiplicateur

Lundi 8 octobre 2007, Keno évolue et propose aux joueurs une option de jeu qui permet de multiplier jusqu'à 10 fois ses gains.

Les joueurs qui le souhaitent peuvent désormais, en doublant leur mise, participer au tirage au sort d'un Multiplicateur qui multiplie leur gain par 1, 2, 3, 4, 5 ou par 10 en fonction du multiplicateur tiré au sort.

Quatre ans après sa dernière évolution, une nouvelle identité graphique rouge et blanche modernise l'image du jeu dans les 40 000 points de vente de la Française des Jeux. L'habillage de l'émission TV qui diffuse le tirage sur France 3 a été revu en conséquence (diffusion 2 fois par jour vers 14H45 et avant Soir 3 vers 22H45).

Une campagne publicitaire débute en télévision et en radio afin d'accompagner le lancement du Multiplicateur. Elle est signée « Jusqu'où vous emmènera le Keno aujourd'hui ? » par l'agence Euro RSCG BETC. Deux spots télé mettront en scène un gagnant dont la joie de gagner va crescendo en fonction de la valeur du multiplicateur.

Lancé en septembre 1993, Keno est aujourd'hui le 4^{ème} jeu de la Française des Jeux et l'un des piliers de la gamme tirage. Avec un chiffre d'affaires de 497 millions d'euros en 2006, il représente 5,2 % des ventes. Keno compte 2,6 millions de fidèles à chaque tirage, qui l'apprécient grâce à la possibilité de connaître son gain à l'avance (79%), à sa mécanique originale (66%) et amusante (29%). En 2006, 87 joueurs ont gagné de 50 000 à 1 millions d'euros.

Au-delà du Multiplicateur, la règle du jeu reste la même. Il suffit pour jouer à Keno de cocher de 2 à 10 numéros parmi les 70 numéros de la grille pour une mise allant de 1 à 5 €. A chaque tirage, 20 numéros sont tirés au sort parmi les 70.

Le joueur peut gagner jusqu'à 1 000 000 € 2 fois par jour, voire 10 fois plus s'il a participé au tirage du Multiplicateur.

Keno est un jeu de contrepartie dont le montant des gains distribuables est plafonné à 76 225 000 euros. Les dispositifs d'encadrement des combinaisons et d'information ont été adaptés afin de tenir compte de la mise en place du multiplicateur, l'objectif étant d'assurer aux joueurs le fait qu'ils soient payés à hauteur des gains indiqués dans le tableau de lots. Ainsi, pour chaque combinaison cochée à 8, 9 ou 10 numéros, le montant total des mises de tous les joueurs est limité à 50 € par tirage et par combinaison. La liste des combinaisons les plus jouées est disponible sur www.fdjeux.com

PJ : visuel du jeu

La campagne publicitaire est disponible sur simple demande

Contact presse : Sophie Royer 01 41 10 33 82